

AYDI BUSINESS GROUP

ÉTUDE SECTORIELLE · MAROC · ÉDITION NOVEMBRE 2026

Agroalimentaire au Maroc

Poids des industries agroalimentaires, exportations, filières, normes et matières premières : les données officielles et les pistes concrètes pour un dirigeant de PME.

Chiffres officiels vérifiés · 27 sources citées · préparée pour les dirigeants de PME

aydi.ma +212 6 48 55 08 05 contact@aydi.ma Demander une consultation →

SOMMAIRE

Ce que contient cette étude

1 Un pilier industriel : 4,6 % du PIB et un tiers de la valeur ajoutée manufacturière

2 Exportations : un secteur encore tourné vers le marché intérieur

3 Filières : huile d'olive, produits de la mer, lait, sucre et boissons

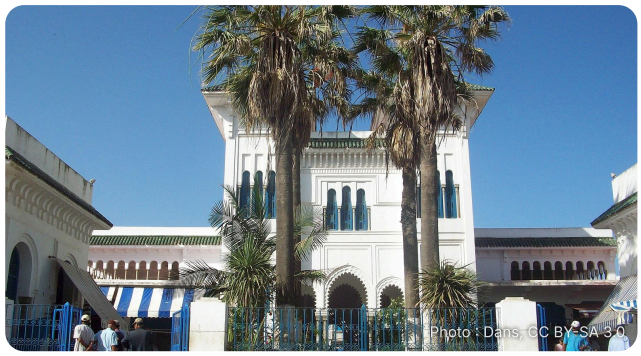
4 Emploi et investissement : des emplois stables, des projets à saisir

5 Normes, export vers l'UE et matières premières : les conditions du jeu

6 Opportunités pour les PME

7 Vigilance et accompagnement

Contact, QR codes et sources



À qui s'adresse cette étude : aux dirigeants de PME qui transforment, conditionnent, exportent ou fournissent l'industrie agroalimentaire marocaine.

CHIFFRES CLÉS

78,4 Md DH
Valeur ajoutée « produits alimentaires, boissons et tabac » en 2025, soit 4,6 % du PIB
HCP, comptes nationaux 2025

31,6 %
Part de la branche dans la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière en 2025
HCP, comptes nationaux 2025 (calcul)

190,9 Md DH
Chiffre d'affaires des industries agroalimentaires en 2024, 2e secteur industriel
Ministère de l'Industrie, Baromètre de l'industrie 2025

≈ 209 000
Emplois directs en 2024, soit 20,1 % de l'emploi industriel
Ministère de l'Industrie, Baromètre de l'industrie 2025

10 Md DH
Investissements des industries agroalimentaires en 2024 (+8 %)
Ministère de l'Industrie, Baromètre de l'industrie 2025

87,5 Md DH
Exportations « agriculture et agroalimentaire » en 2025, 3e secteur exportateur
Office des changes, rapport annuel 2025

21,6 %
Part de l'export dans le chiffre d'affaires agroalimentaire en 2024
Ministère de l'Industrie, Baromètre de l'industrie 2025

160 000 t
Production d'huile d'olive prévue en 2025-2026, contre 90 000 t en 2024-2025
Conseil oléicole international, janvier 2026

14 138
Autorisations et agréments sanitaires délivrés par l'ONSSA à fin 2024
ONSSA, via Hespress, juillet 2025

SYNTHÈSE

L'essentiel en une page

- L'agroalimentaire au Maroc a produit 78,4 milliards de dirhams de valeur ajoutée en 2025, soit 4,6 % du PIB et près d'un tiers de l'industrie manufacturière, selon les comptes nationaux du HCP.
- Selon le Baromètre de l'industrie, les industries agroalimentaires ont réalisé 190,9 milliards de dirhams de chiffre d'affaires en 2024, employé près de 209 000 personnes et investi 10 milliards de dirhams.
- Le secteur reste tourné vers le marché intérieur : l'export ne pèse que 21,6 % de son chiffre d'affaires, et les ventes de l'industrie alimentaire ont reculé de 3,4 % en 2025 selon l'Office des changes.
- Sécheresse, raréfaction de la sardine et volatilité des matières premières fragilisent l'approvisionnement ; le retour des pluies en 2025-2026 et le rebond de l'huile d'olive ouvrent en revanche une fenêtre favorable.

4,6 % **du PIB marocain provient de la transformation alimentaire.** Avec 78,4 milliards de dirhams de valeur ajoutée en 2025, la branche « produits alimentaires, boissons et tabac » pèse plus que le transport et l'entreposage, et près d'un tiers de toute l'industrie manufacturière (HCP).

Ce qui progresse

- La valeur ajoutée de la branche a crû de 3,1 % en volume en 2025, après un recul de 0,7 % en 2024 (HCP).
- Les investissements des industries agroalimentaires ont atteint 10 milliards de dirhams en 2024, en hausse de 8 % (Baromètre de l'industrie).
- La production d'huile d'olive devrait rebondir à 160 000 tonnes en 2025-2026, après un point bas de 90 000 tonnes (COI).
- L'inflation alimentaire est retombée à 0,8 % en 2024 comme en 2025, après 11 % en 2022 et 12,5 % en 2023 (HCP).

Ce qui reste fragile

- Les exportations de l'industrie alimentaire ont reculé de 3,4 % en 2025 (Office des changes, via FNH).
- Les débarquements de petits pélagiques ont chuté d'environ 46 % entre 2022 et 2024 (ONP), ce qui pèse sur les conserveries.
- Le cheptel laitier a perdu près de 30 % pendant la sécheresse selon l'interprofession Maroc Lait.
- L'emploi agroalimentaire stagne (+0,3 % en 2024) alors que l'emploi industriel total progresse de 4,3 %.

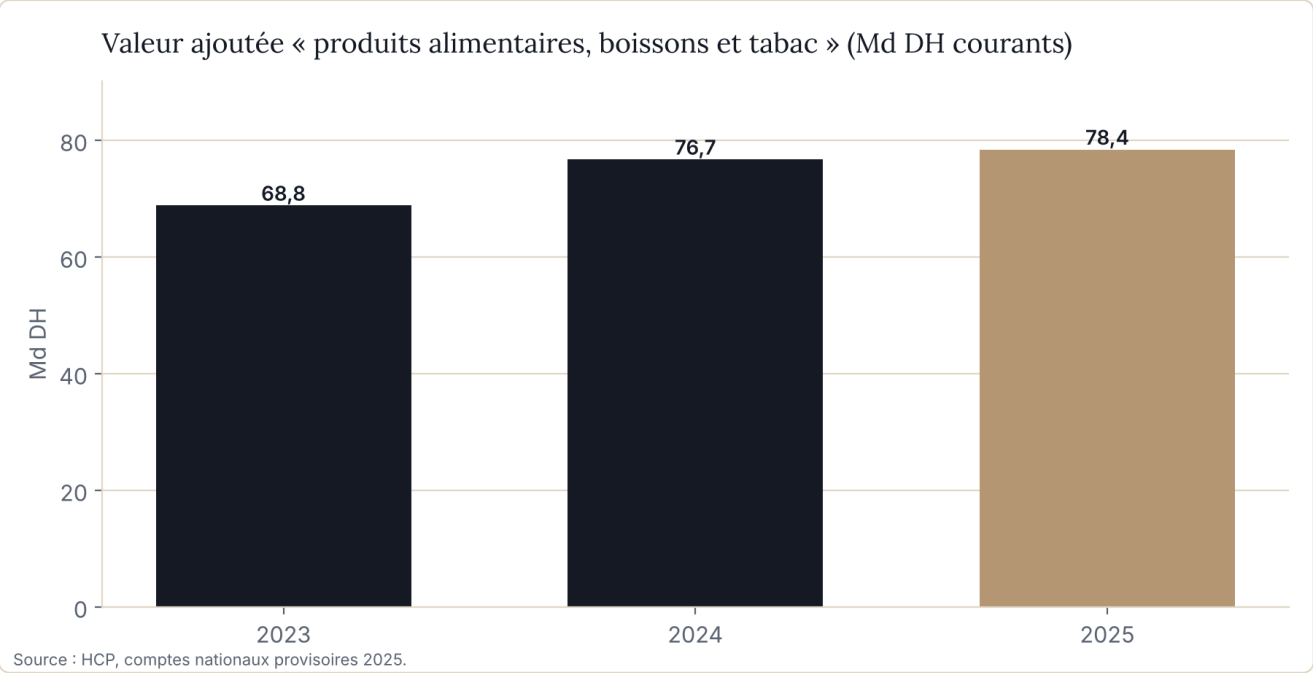




01

Un pilier industriel : 4,6 % du PIB et un tiers de la valeur ajoutée manufacturière

Selon les comptes nationaux du HCP, la branche « fabrication de produits alimentaires, de boissons et de tabac » a créé **78,4 milliards de dirhams de valeur ajoutée en 2025**, contre 76,7 milliards en 2024 et 68,8 milliards en 2023. Rapportée à un PIB de 1 720 milliards de dirhams, elle représente **4,6 % de la richesse nationale** et **31,6 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière** (247,9 milliards). En volume, elle a progressé de 3,1 % en 2025, après un recul de 0,7 % en 2024.



Valeur ajoutée de la branche, comptes nationaux 2025. Source : HCP, comptes nationaux provisoires 2025.

Ce que dit le ministère de l'Industrie

Le Baromètre de l'industrie publié fin 2025 donne une photographie plus fine pour 2024 :

- **190,9 milliards de dirhams de chiffre d'affaires** (+0,8 %), soit 21,3 % des ventes industrielles : c'est le 2e secteur derrière l'automobile ;
- 181,6 milliards de dirhams de production (+2,2 %) ;
- 53,9 milliards de dirhams de valeur ajoutée, soit 22,5 % de la valeur ajoutée industrielle ;
- une productivité de 257 866 dirhams de valeur ajoutée par emploi.

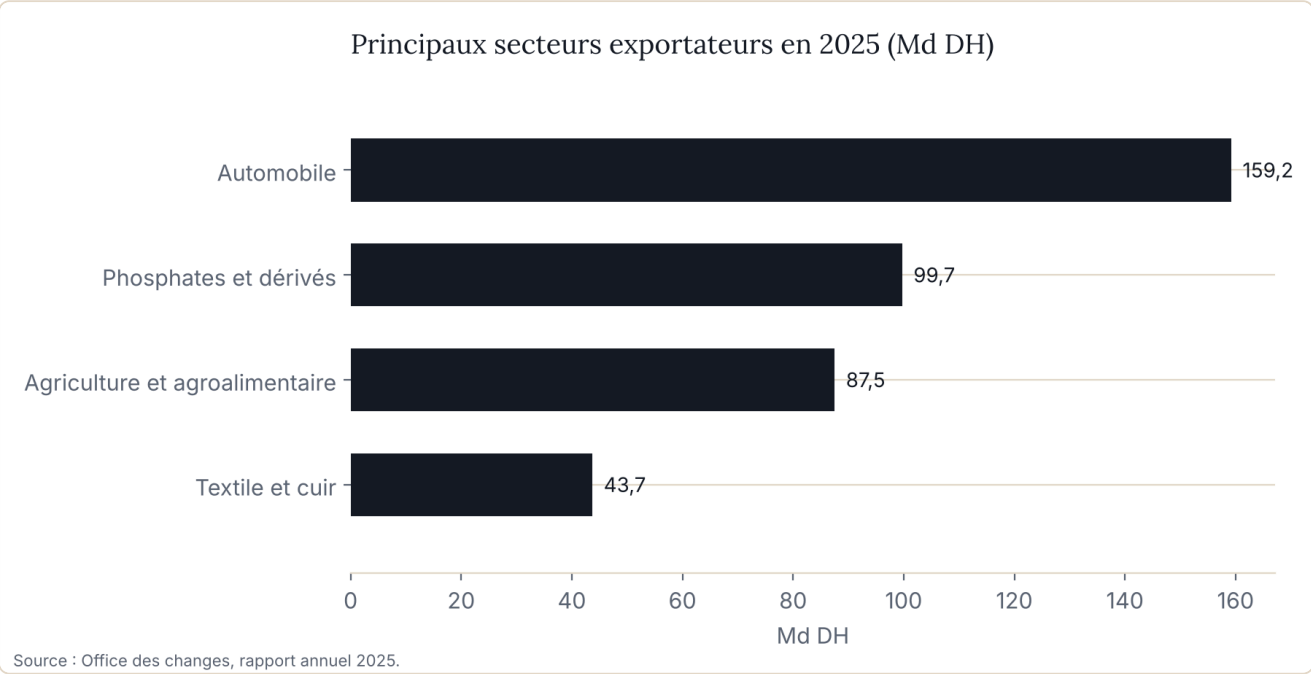
Les deux sources ne mesurent pas la même chose. Le HCP couvre toute l'économie, y compris le tabac et les petites unités ; le Baromètre repose sur l'enquête annuelle auprès des entreprises industrielles. Les écarts de montant sont donc normaux : il faut citer l'une ou l'autre en précisant le périmètre, sans les mélanger. Le ministère compte environ 2 000 entreprises agroalimentaires sur quelque 13 000 entreprises industrielles.

Photo : Oumaima Loudini, CC BY 4.0

02

Exportations : un secteur encore tourné vers le marché intérieur

Selon le rapport annuel de l'Office des changes, le secteur « agriculture et agroalimentaire » a exporté **87,5 milliards de dirhams en 2025** (+0,5 milliard), soit environ 18,6 % des 470 milliards d'exportations de biens. C'est le 3e secteur exportateur, derrière l'automobile et les phosphates.



Exportations de biens par secteur en 2025. Source : Office des changes, rapport annuel 2025.

Ce total mélange deux réalités. Les produits agricoles frais ont progressé de 2,1 milliards de dirhams, tandis que **l'industrie alimentaire a reculé de 1,5 milliard (−3,4 %)**. Par calcul, ses exportations se situent autour de 41 à 42 milliards de dirhams, un ordre de grandeur cohérent avec les 43 milliards cités par le ministre de l'Industrie en avril 2025. Autrement dit, la moitié environ des exportations « agroalimentaires » sont des produits frais peu transformés : la marge de progression de la transformation à l'export reste importante.

Une ouverture limitée

- L'export ne représente que **21,6 % du chiffre d'affaires** agroalimentaire en 2024 : la croissance vient surtout de la demande intérieure (Baromètre de l'industrie).
- Selon le secrétaire d'État au Commerce extérieur (janvier 2025), les produits transformés exportés vont à 66 % vers l'Europe, 16 % vers l'Afrique, 9 % vers l'Asie et 6 % vers l'Amérique.
- Morocco Foodex, qui contrôle les exportations de produits frais et transformés, a enregistré 86,2 milliards de dirhams et 4,7 millions de tonnes en 2025, contre près de 62 milliards en 2020.

Les produits de la mer forment un pôle à part : leurs exportations ont atteint 30,87 milliards de dirhams en 2023 selon le département de la Pêche maritime. Le Maroc est présenté par le ministère de l'Industrie comme le premier exportateur mondial de sardines transformées.



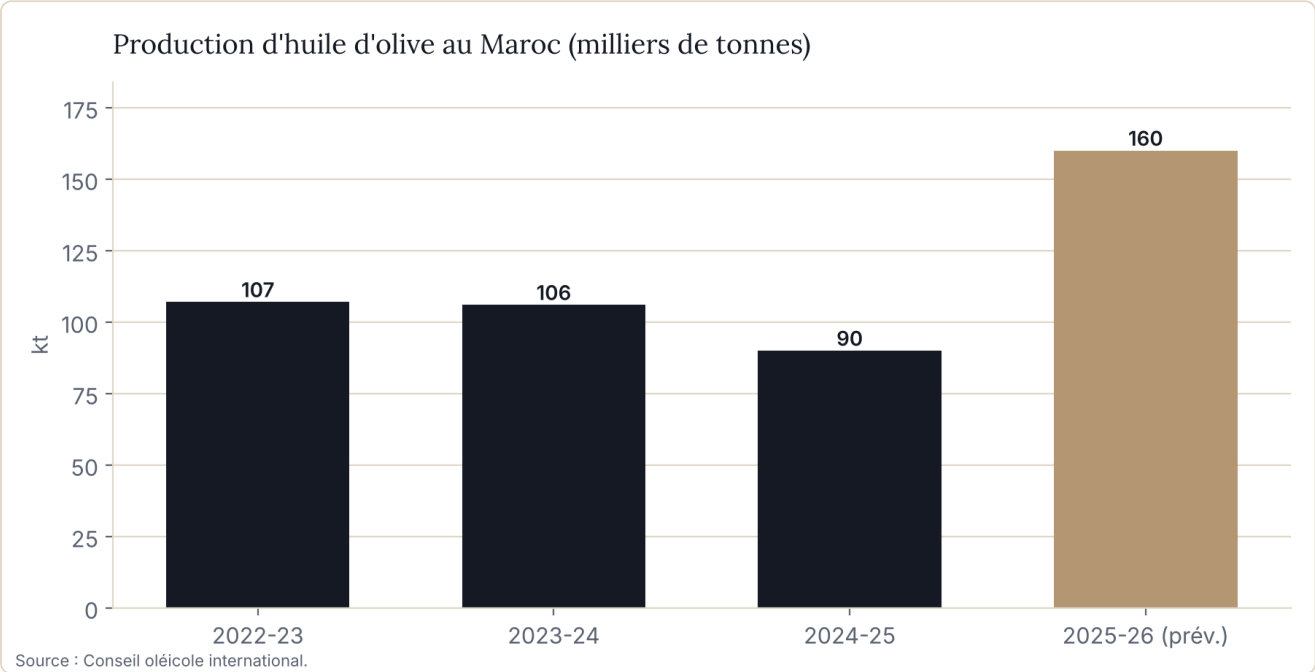
Photo : ECH-CHAFI ALI, CC BY-SA 4.0

03

Filières : huile d'olive, produits de la mer, lait, sucre et boissons

Huile d'olive : le rebond après trois campagnes difficiles

Selon le Conseil oléicole international, la production marocaine d'huile d'olive est passée de 107 000 tonnes en 2022-2023 à 90 000 tonnes en 2024-2025, avant un rebond attendu à **160 000 tonnes en 2025-2026**. Pendant la pénurie, le gouvernement avait soumis l'exportation d'olives et d'huile à licence préalable, d'octobre 2023 au 31 décembre 2024. Avec la reprise, le Maroc est devenu le 4e fournisseur de l'Espagne en début de campagne 2025-2026 (données douanières espagnoles).



Production par campagne ; 2025-2026 est une prévision. Source : Conseil oléicole international.

Produits de la mer et conserves

La sardine représente près de 90 % des exportations de conserves de poisson. Les exportations de sardines en conserve ont atteint 152 137 tonnes pour environ 5,9 milliards de dirhams en 2022 (ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime). Mais la ressource se raréfie : les débarquements sont passés d'environ 965 000 tonnes en 2022 à 525 000 tonnes en 2024 selon l'ONP, et l'exportation de sardines congelées est suspendue depuis le 1er février 2026 pour approvisionner le marché intérieur.

Produits laitiers

Le contrat-programme 2021-2030 vise à porter la production de lait de 2,5 milliards de litres (2020) à 3,5 milliards de litres, pour un investissement global de 12,13 milliards de dirhams. L'interprofession Maroc Lait estime toutefois que le cheptel a perdu près de 30 % pendant les années de sécheresse.

Sucre et boissons

Le sucre reste subventionné : 3,64 dirhams par kilo de sucre raffiné en 2025 selon la Caisse de compensation. Pour les boissons, aucune statistique officielle récente propre à la filière n'a été trouvée : elles sont comptées avec l'alimentaire dans les comptes du HCP.



04

Emploi et investissement : des emplois stables, des projets à saisir

Les industries agroalimentaires employaient **près de 209 000 personnes en 2024**, soit 20,1 % de l'emploi industriel (1 038 133 postes). Le secteur est le 3e employeur industriel, derrière l'automobile et le textile-cuir. Les femmes représentent 47 % de ses effectifs. Mais l'emploi n'a progressé que de 0,3 % en 2024, contre 4,3 % pour l'ensemble de l'industrie. Les régions Souss-Massa (+6,4 %) et Rabat-Salé-Kénitra (+7,8 %) se distinguent.

Des investissements en hausse

Les industries agroalimentaires ont investi **10 milliards de dirhams en 2024** (+8 %). Plusieurs dispositifs publics orientent ces projets :

- **Banque de projets** : sur 1 905 projets de substitution aux importations, 493 concernent l'industrie alimentaire, pour une enveloppe de 19 milliards de dirhams (ministre de l'Industrie, avril 2025).
- **Appui aux PME** : 11 milliards de dirhams d'investissements accordés à 479 projets de l'industrie alimentaire, selon le secrétaire d'État au Commerce extérieur (janvier 2025).
- **Dispositif TPME de la charte de l'investissement** (décret n° 2-25-342) : projets de 1 à 50 millions de dirhams, primes à l'emploi, territoriale et sectorielle cumulables jusqu'à 30 % de l'investissement, dossiers déposés auprès des centres régionaux d'investissement.

Pour une PME, ces dispositifs sont réels mais exigeants : convention d'investissement, apport en fonds propres d'au moins 10 %, création d'emplois déclarés à la CNSS. Un dossier bien préparé fait la différence : plan de financement réaliste, études de marché sourcées, calendrier d'embauche et preuve de la conformité sanitaire du futur site.

Banque de projets

493 projets agroalimentaires identifiés pour remplacer des importations.

Dispositif TPME

Primes cumulables jusqu'à 30 % pour des projets de 1 à 50 M DH.

Contrat-programme lait

Objectif 3,5 milliards de litres en 2030, unités de séchage et de fromages.



05

Normes, export vers l'UE et matières premières : les conditions du jeu

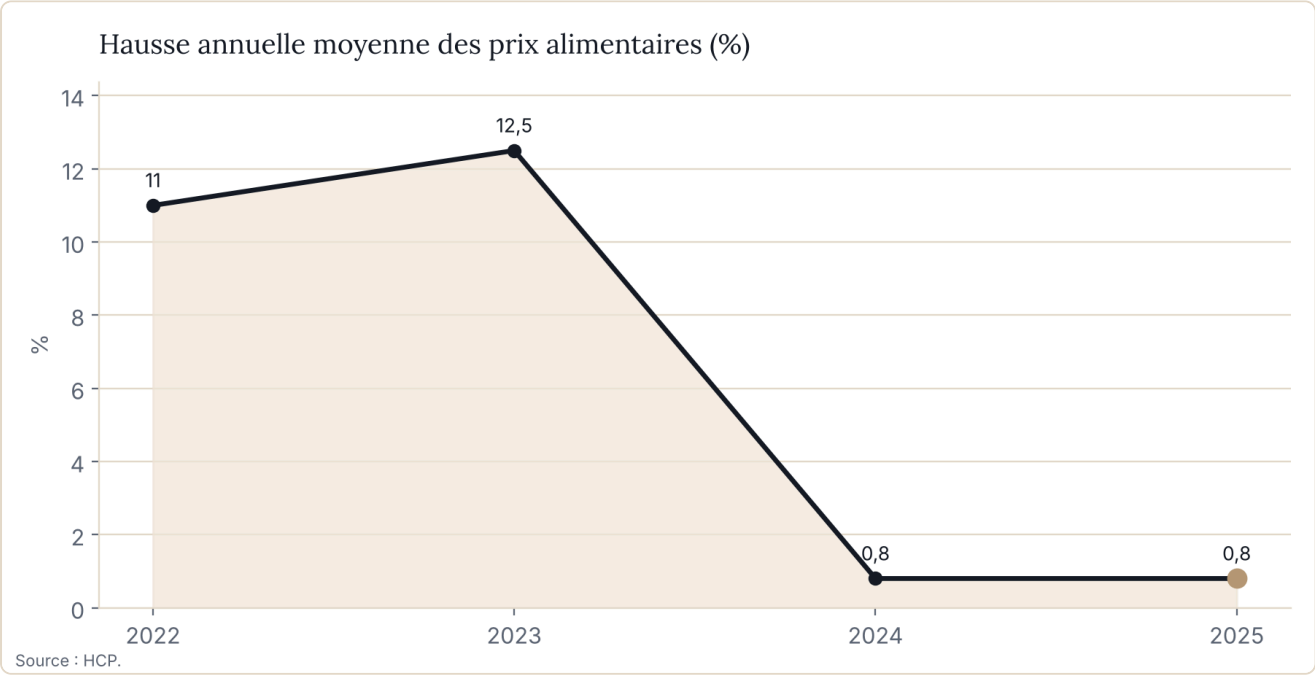
ONSSA : l'autorisation ou l'agrément avant de produire

La loi 28-07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires impose à toute entreprise alimentaire une **autorisation ou un agrément sanitaire de l'ONSSA**, avec des obligations d'autocontrôle, de traçabilité et d'étiquetage. L'Office avait délivré **14 138 autorisations et agréments** à fin 2024. Selon l'ONSSA, ce dispositif s'inspire largement du Codex Alimentarius et des exigences de l'Union européenne, ce qui facilite l'accès au marché européen. À l'export, les contrôles sont en partie dématérialisés.

Pour vendre dans l'UE, une PME doit en pratique prouver la maîtrise de ses dangers (méthode HACCP), respecter les limites européennes de résidus et de contaminants et garantir la traçabilité de chaque lot. Les acheteurs européens ajoutent souvent leurs propres référentiels de certification. Ces exigences ont un coût, mais elles servent aussi d'argument commercial sur le marché intérieur et en Afrique.

Sécheresse et matières premières

Le coût des intrants agricoles dépend de la pluie. La récolte céréalière, d'environ 31 millions de quintaux en 2023-2024, est remontée à 44 millions en 2024-2025. Elle devrait atteindre près de **90 millions de quintaux en 2025-2026**, avec des barrages remplis à 75,7 % en avril 2026 (ministère de l'Agriculture).



Indice des prix à la consommation, produits alimentaires. Source : HCP.

Les prix à la consommation des produits alimentaires ont flambé de 11 % en 2022 et 12,5 % en 2023, avant de se stabiliser (+0,8 % en 2024 et en 2025). L'État amortit une partie des chocs : la charge de compensation du sucre, de la farine de blé tendre et du gaz butane est prévue à 13,77 milliards de dirhams dans la loi de finances 2026.

> **À retenir :** une bonne campagne agricole ne règle pas tout. La sardine, le lait et l'huile d'olive restent exposés aux aléas : un transformateur doit sécuriser ses contrats d'approvisionnement et diversifier ses sources.

REPÈRES

Repères et échéances 2023-2030

OCT. 2023
Exportation d'olives et d'huile d'olive soumise à licence préalable, jusqu'au 31 décembre 2024.

NOV. 2025
Lancement du dispositif de soutien aux TPME de la charte de l'investissement, via les CRI.

FÉVR. 2026
Suspension de l'exportation de sardines congelées pour approvisionner le marché intérieur.

AVR. 2026
Récolte céréalière prévue à près de 90 millions de quintaux, barrages remplis à 75,7 %.

2026-2027
Rebond de l'huile d'olive : 160 000 tonnes attendues en 2025-2026 selon le COI.

2030
Objectif du contrat-programme laitier : 3,5 milliards de litres de lait.

Programme ou dispositif	Montant annoncé	Horizon
Banque de projets : 493 projets agroalimentaires	19 Md DH	en cours (2025)
Projets de l'industrie alimentaire accompagnés	11 Md DH, 479 projets	annonce de janvier 2025
Contrat-programme de la filière laitière	12,13 Md DH	2021-2030
Dispositif TPME (décret 2-25-342)	primes jusqu'à 30 % de l'investissement	depuis fin 2025
Compensation sucre, farine et butane	13,77 Md DH	loi de finances 2026

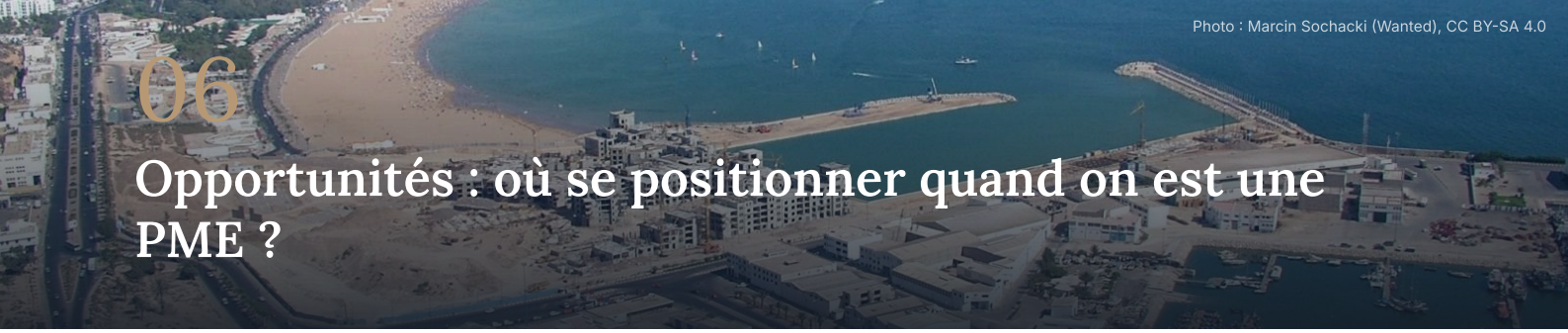


Photo : Marcin Sochacki (Wanted), CC BY-SA 4.0

06

Opportunités : où se positionner quand on est une PME ?

Les chiffres dessinent quatre créneaux accessibles à une PME : remplacer des importations, monter en gamme, exporter mieux et servir les grands transformateurs.

Remplacer des produits importés

La banque de projets du ministère de l'Industrie a identifié 493 projets alimentaires de substitution aux importations. Une PME peut s'y positionner sur un produit précis (ingrédient, emballage, produit semi-fini) en s'appuyant sur une demande déjà chiffrée par l'État et sur les primes du dispositif TPME.

Valoriser l'huile d'olive et les produits du terroir

Le rebond de la production d'huile d'olive et la place gagnée sur le marché espagnol rouvrent l'export. Le conditionnement de marque, les huiles de qualité certifiée et les produits du terroir transformés captent plus de valeur que la vente en vrac.

Exporter avec un dossier conforme

Seuls 21,6 % du chiffre d'affaires agroalimentaire partent à l'export. Une PME qui maîtrise l'agrément ONSSA, la traçabilité et les certifications exigées par les acheteurs européens ou africains se distingue d'emblée face à des concurrents peu structurés.

Fournir les grands transformateurs

Les 10 milliards de dirhams investis en 2024 créent des besoins en maintenance, froid, emballage, logistique, analyses de laboratoire et services qualité. Se référencer auprès des grands groupes demande des délais tenus, des prix stables et une qualité documentée.

Par où commencer ? Commencez par un diagnostic de votre conformité sanitaire et de vos coûts matières : un transformateur qui connaît sa marge par produit et dont l'agrément ONSSA est à jour peut ensuite déposer un projet d'investissement ou démarcher un acheteur à l'export.

Check-list : êtes-vous prêt ?

- Vérifier que l'autorisation ou l'agrément ONSSA couvre toutes vos activités.
- Formaliser un plan HACCP et une traçabilité par lot.
- Calculer la marge brute par produit, matières premières incluses.
- Sécuriser au moins deux sources d'approvisionnement par matière clé.
- Repérer dans la banque de projets les produits proches de votre métier.
- Préparer un dossier d'investissement compatible avec le dispositif TPME.

07 · VIGILANCE ET ACCOMPAGNEMENT

Les risques à intégrer dans votre stratégie

⚠ Un retour de la sécheresse renchérirait de nouveau le lait, l'huile d'olive et les céréales.

⚠ La raréfaction de la sardine peut réduire durablement l'activité des conserveries.

⚠ Une dépendance à quelques acheteurs ou à un seul marché expose à des chocs commerciaux.

⚠ Un défaut de conformité sanitaire peut entraîner le retrait de l'autorisation ONSSA ou le refus d'un lot à l'export.

Comment AYDI Business Group vous accompagne

Nous accompagnons les dirigeants de PME de l'agroalimentaire :

- un diagnostic de votre organisation, de vos coûts et de votre position sur vos marchés ;
- la construction de votre stratégie de croissance : substitution aux importations, montée en gamme ou export ;
- la mise en place de tableaux de bord de pilotage (marges, approvisionnement, qualité) ;
- la préparation de vos dossiers d'investissement et d'appui auprès des organismes publics.


Photo : Gottfried Hoffmann, CC BY 3.0

Diagnostic PME · Aide à la décision stratégique · Pilotage et automatisation des process

1 **premier échange pour faire le point sur votre situation.** Décrivez votre projet sur aydi.ma/contact-2 ou appelez le +212 6 48 55 08 05.

PASSER À L'ACTION

Transformez ces données en plan d'action pour votre entreprise

AYDI Business Group accompagne les PME marocaines dans leur stratégie, leur organisation et leur développement. Scannez un QR code ou cliquez sur un lien : nous revenons vers vous pour fixer une consultation.

Demander une consultation
aydi.ma/contact-2

Nous écrire sur WhatsApp
+212 6 48 55 08 05

Lire l'étude en ligne
aydi.ma/agroalimentaire-au-maroc/

Demander une consultation | WhatsApp

Téléphone
+212 6 48 55 08 05

E-mail
contact@aydi.ma

Site web
aydi.ma · services.aydi.ma · formation.aydi.ma

Adresse
Résidence Benomar, Porte D, 3e étage, Appt 6,
Rue du Marché, Maarif, Casablanca

AYDI BUSINESS GROUP

SOURCES ET MÉTHODE

Sources

1. HCP, Comptes nationaux provisoires 2025 (base 2014)
2. HCP, Indice des prix à la consommation, année 2025
3. HCP, IPC 2022 (via Hespress)
4. HCP, IPC 2023 (via H24info)
5. HCP, IPC 2024 (via Finances News)
6. Ministère de l'Industrie, Baromètre de l'industrie 2025 : agroalimentaire (via Le Matin)
7. Ministère de l'Industrie, Baromètre de l'industrie 2025 : emploi (via Hespress)
8. Office des changes, rapport annuel du commerce extérieur 2025 (via Hespress)
9. Office des changes et Baromètre de l'industrie : exportations agroalimentaires 2024-2025 (Finances News)
10. Morocco Foodex, bilan 2025 (via Hespress)
11. Ministre de l'Industrie, banque de projets, avril 2025 (Le Matin)
12. Secrétaire d'État au Commerce extérieur, industrie alimentaire, janvier 2025 (Hespress)
13. Conseil oléicole international, production d'huile d'olive (via Le Matin)
14. Licence préalable à l'export des produits oléicoles, 2023 (Médias24)
15. Huile d'olive marocaine sur le marché espagnol, DataComex (via Hespress)
16. Département de la Pêche maritime, exportations halieutiques 2023 (Hespress)
17. Sardines en conserve : exportations et marchés (Hespress, mai 2026)
18. Suspension des exportations de sardines congelées (Boursenews)
19. Contrat-programme de la filière laitière 2021-2030 (Le360)
20. Interprofession Maroc Lait, entretien (Le Matin, avril 2026)
21. Ministère de l'Agriculture, campagne 2025-2026 (maroc.ma)
22. Ministère de l'Agriculture, campagne 2024-2025 (Finances News)
23. Caisse de compensation, PLF 2026 (Le360)
24. ONSSA, autorisations et agréments délivrés (Hespress, juillet 2025)
25. ONSSA, contrôle sanitaire et loi 28-07 (Finances News, avril 2026)
26. Dispositif TPME de la charte de l'investissement (Hespress, novembre 2025)
27. Dispositif TPME, note du PLF 2026 (maroc.ma)

Méthode : chiffres relevés le 31 octobre 2026 sur les publications officielles (HCP, ministère de l'Industrie et du Commerce, Office des changes, ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, ONSSA, Caisse de compensation, Conseil oléicole international). Lorsqu'un document officiel n'était pas accessible directement, le chiffre provient de la presse économique qui le cite nommément. Les parts du PIB et certains montants d'exportation sont calculés à partir des données publiées et signalés comme tels. L'étude porte sur la transformation ; l'amont agricole est traité dans l'étude « Agriculture ». Cette étude est fournie à titre informatif et ne constitue pas un conseil en investissement.

Crédits photos

Flotte sardinière au port de pêche d'Agadir : Gottfried Hoffmann, licence CC BY 3.0, Wikimedia Commons

Le port de Safi, ville de la conserverie : Oumaima Loudini, licence CC BY 4.0, Wikimedia Commons

Port de pêche d'Essaouira : JopkeB, licence CC BY-SA 4.0, Wikimedia Commons

Étals de fruits secs au souk Jmiaa, Casablanca : Mounir Neddi, licence CC BY-SA 4.0, Wikimedia Commons

Récolte des olives près de Taounate : ECH-CHAFI ALI, licence CC BY-SA 4.0, Wikimedia Commons

Marché de Larache : Dans, licence CC BY-SA 3.0, Wikimedia Commons

Agadir, pôle agroalimentaire du Souss-Massa : Marcin Sochacki (Wanted), licence CC BY-SA 4.0, Wikimedia Commons

Production artisanale d'huile d'argan : Arnaud 25, licence CC BY-SA 3.0, Wikimedia Commons

Photos sous licences Creative Commons ou domaine public. Graphiques et mise en page : AYDI Business Group. Reproduction autorisée avec mention « AYDI Business Group, aydi.ma ».